



Compte Rendu du Conseil d'Administration du 10/07/2017 - Paris

	<u>Présent</u>	<u>Excusé</u>	<u>Absent</u>
Antoine de La Rochefoucauld – Président (ADLR)	X		
François FAVRE – Vice-Président (FFa)	X		
Xavier BRETAULT – Secrétaire Général (XBr)		X	
Yannick HELARY – Trésorier (YHé)	X		
Denis RAFFAELLI – Membre bureau (DRa)		X	
Luc AVOT – Membre bureau (LAv)	X		
François De Radzitzky – Membre bureau (FDR)	X		
Pascal BOUCLET – Administrateur (PBo)	X		
Bruno CAZALLE – Administrateur (BCa)	X		
Frédéric COMTE – Administrateur (FCo)	X		
Vincent DORNEZ – Administrateur (VDo)	X		
Nicolas DROMER – Administrateur (NDR)	X		
Nicolas DURAND – Administrateur (NDu)		X	
Roland DUTHOIT- Administrateur (RDu)	X		
Roger GILPERT – Administrateur (RGi)			X
Luc JALLON – Administrateur (LJa)	X		
Jean-Paul JOUANNE – Administrateur (JPJ)		X	
Giorgio MARINELLO – Administrateur (GMa)			X
Benoist PIPON – Administrateur (BPi)		X	
Magdalena DELMAS – Secrétariat (MDe)	X		
Clara PINAULT – Secrétariat (CPi)	X		

Ouverture de séance : 10h10

1. Lecture et acceptation du compte-rendu des CA du 27.02.2017 et du 27/05/2017

Le Procès-verbal du 27 février 2017 est approuvé à l'unanimité, néanmoins, celui du CA du 27 mai n'ayant pas été remis aux membres du CA, il ne peut être validé.

2. Redétermination des rôles des membres du bureau et des administrateurs

Vu les absents du jour, on ne va pas approfondir ce sujet, mais il convient de réfléchir à la poursuite des activités au sein du bureau et du C.A., afin de mieux cibler les objectifs de fonctionnement.

Antoine de La Rochefoucauld relève le manque de réactivité de certains, qui pénalise le bon fonctionnement de la FITF, entre autres au niveau du secrétariat. Commission pédagogique (nouveau brevet) : un important travail a été effectué. Constat d'Antoine de La Rochefoucauld : d'une manière générale, la première réaction au sujet du nouveau brevet n'est pas très positive. Cependant, une fois que les gens ont eu les explications, la majorité adhère. Un tour de table révèle un grand besoin en matière de communication : il est nécessaire de bien expliquer l'évolution entre la manière de faire actuelle et la nouvelle formule. Il faut notamment expliquer que les 5 points du module étaient déjà testés par les juges lors du brevet. D'une manière générale, cela va cadrer le parcours d'apprentissage de la trompe et favoriser le travail des écoles de trompe. Il faut publier les réponses avec les questions pour les modules 4 et 5. Un point crucial : le choix des examinateurs (qui doivent avoir une unité de doctrine : ceci est du ressort des D.R., qui devront proposer 3-4 noms par région pour validation à la commission des juges + commission pédagogique). Idéalement, il faudrait prévoir annuellement 2 sessions de passages de modules par région, en plus des stages. La vidéo de Jean-Paul Jouanne et de Guillaume Vollet est une excellente idée, mais il faudrait mieux cibler la démarche et surtout la faire valider par la FITF avant de la publier. Pour cette année, on risque d'être un peu court pour refaire une nouvelle version d'une présentation vidéo, mais il est nécessaire de prévoir quelque chose.

Formation des examinateurs : il faut planifier une séance au dernier trimestre 2017 et une au premier 2018.

Le secrétariat communique sur le site et sur facebook, François Favre communique aux régions et inter-régions. Délais de réponse pour Lamotte-Beuvron. D'ici au 22 juillet, Pascal Bouclet aura pris contact avec Jean-Paul Jouanne pour corriger le tir (idéalement, retirer la vidéo de YouTube, ou du moins supprimer les références l'identifiant comme une publication de la FITF) et aussi pour donner la version finale du déroulement du Brevet à François Favre. Antoine de La Rochefoucauld souhaiterait faire le point à ce sujet samedi en fin d'après-midi à Lamotte-Beuvron.

3. Point sur le concours de Lamotte-Beuvron

Antoine de La Rochefoucauld était sur place il y a 2 semaines. Pour des raisons de météo, techniques et de sécurité, le manège a été retenu comme lieu pour le concert (pour l'instant, on a 600 places assises, dont environ 400 chaises et 200 sur des bancs). Il y aura une scène de 6 m (large) x 9 m (profondeur) hauteur 120 cm.

Décision au sujet des tarifs :

	Adhérents	Non-adhérents
Entrée au concert	10	15
Repas	15	20
Entrée + repas	25	35

Concert à 19h30. Le restaurant ouvrira seulement à 21 heures. La sonorisation fait l'objet d'une évaluation, le but étant de pouvoir l'utiliser pour la manifestation (4 enceintes : 2 au niveau de la scène et 2 dans le public). La lumière doit aussi être mise au point (proposition de 4 projecteurs réutilisables pour le grand jury. Programme : Nicolas Dromer va axer le programme sur des morceaux interprétés conjointement avec le quatuor et le Rallye Atlantique + mise en valeur de certains solistes. Impression des programmes : Nicolas Dromer va le transmettre au secrétariat dans les 10 jours. Voir aussi pour disposer d'une version PDF couleur sur le site FITF. Les groupes participant au concert peuvent vendre leurs CD. Durée du concert : 60 à 75 minutes, sans entracte. Le concert sera enregistré par Jean-Paul Heinrich. Vincent Dornez propose un extrait vidéo à publier sur le site de la vènerie.

Equipages : Yannick Héлары prépare une fiche sur chaque équipage.

L'accueil – infrastructures est prévu par le secrétariat, mais il faudra soigner le contact avec les équipages (Antoine de La Rochefoucauld propose notamment un vin d'honneur le samedi à midi). Le planning est en ligne : à consulter ! Communication par le biais de la municipalité d'Orléans + Le musicien.

Hébergements quasi complets. Clara est intervenue efficacement auprès de M. Boucan pour faire baisser les frais. Dépenses : à ce jour, environ 1/3 de l'état similaire l'année dernière. Bravo au secrétariat ! Il faudra des bénévoles pour installer tout le matériel (le jeudi). Stands : 2 tarifs, selon les emplacements. Animation pour les enfants, poneys, etc. (à ce jour : 6 à 8 stands). Messe : sonnée par des groupes locaux + juges, avec places assises et gradins. Il faudra informer les vendeurs de trompes de respecter l'heure de la messe. Pascal Bouclet : baisse des tarifs sur la bière, ajustement sur le vin. Il doit encore négocier ce point. Merci à chacune et à chacun de tout le travail déjà accompli dans le cadre de la mise sur pieds du Festival.

4. Point sur les Festivals 2018 :

3 évènements : **Concert à Tours** (demande d'Alain Bellouhé) les groupes sont choisis par les organisateurs (BA sarthois, Trompes de Vendômes et Trompes de Bonne) + le Bagad de Poitiers probablement un samedi soir de mai / **Concours de sociétés** à Maurrin (40), près de Mont de Marsan, dans le cadre de leur concours régional, les 9 et 10 juin 2018, dans les arènes / **Divonne** : François Favre donne un résumé des actions menées par Denis Raffaelli et son équipe : appui assuré et effectif du maire et de sa municipalité, convention de partenariat entre la FITF et l'office du tourisme. Mise à disposition du site de l'Hippodrome, contacts avec les différents acteurs commerciaux. Date : 26 et 27 août 2018. Site mis à disposition le 24 à 19 heures, après les courses. Certaines infrastructures devront être débarrassées avant le 28, car il y aura de nouveau des courses ce jour-là. Prix des repas pour les sonneurs : 17€. Vente de boissons uniquement par des buvettes (au profit de la FITF). Bar pour les enfants avec sirops bio. Entrées gérées par les trompes de Bonne. Diverses prestations en négociation, selon détails de Denis Raffaelli. Vendredi soir : concert du RTV et du Débûché. Le président Antoine de La Rochefoucauld est en contact régulier avec Denis Raffaelli pour valider certains choix. Dans l'ensemble, ça se présente bien. Bravo et merci à tous ceux qui œuvrent à cette organisation.

Activité FRTM : François Favre : du côté FRTM, journée du patrimoine 2018 avec manifestation à Versailles en septembre (10 groupes locaux animeront la journée, à 800€ par groupe). Colloque à la Sorbonne le 26 janvier (intervention de la FITF l'après-midi).

5. Questions diverses :

Site internet : Magdalena rappelle les problèmes de suivi et de gestion du site. Conformément aux vœux du CA, elle a demandé des offres à 6 entreprises pour la refonte, formation et maintenance du site. Les prix varient de 6'700 à 11'600 €. La moins chère ne prévoit pas de formation ni de maintenance. Décision : on opte pour l'offre d'Altais, basée à Orléans. La partie maintenance, pour 1'150€ par année, devrait, à terme, être assurée à l'interne (en principe : Rémi et Nicolas). Opérationnelle pour fin 2017. Magdalena présente le projet de nouveau site. François Favre et Frédéric Comte : veiller à ce que l'hébergement soit sur un serveur externe ! Magdalena : ce sera le cas. Ainsi, si on veut cesser de collaborer avec Altaïs, on pourra sans autre opter pour un autre prestataire de services.

Déductions fiscales : Yannick Héлары a reçu le 6 juin 2017 la réponse favorable en matière de déduction fiscale des cotisations individuelles, ainsi que pour des dons ou des non-remboursements. Attention : les groupes qui cotisent pour leurs membres devront changer leur façon de faire ! Yannick Héлары rédigera une communication détaillée à ce sujet. Délai : lundi prochain. Clara ajoute que cette règle de déduction s'applique aussi pour les lots pour le festival. Vincent DORNEZ va transmettre l'information au sein de la Sté de vénerie.

Remboursements de frais : défraitements pour repas : afin d'éviter des débordements, un montant plafond de 25€ est décidé à l'unanimité. Les demandes relatives aux budgets des régions sont à adresser

par les AIR à François Favre, Yannick Héлары + secrétariat, sur la base d'une pièce comptable. Objectif : on ne dépasse pas le 70 % du budget des régions. Les A.I.R. ont latitude de répartir le montant global entre les régions qui demandent beaucoup et celles qui demandent peu. Décision : un emplacement spécial sera réservé pour les procédures et les règles de fonctionnement de la fédération sur le nouveau site internet.

Recherche de compétences : suite à la proposition du Président d'intégrer des femmes et des jeunes au sein du CA, François Favre a pris contact avec Amélie Pichon et Nathalie Péju, de même que Konstanze Hofinger. Pour concrétiser cette bonne nouvelle, il faut que les intéressées déposent un dossier de candidature au C.A.

Recherche de lots pour le festival : Clara est surprise de ne rien recevoir des régions. Elle lance un appel : il n'y a pas de petit lot ! Magdalena est en train de monter un dossier qui pourrait être mis à disposition.

Démission : Luc AVOT annonce sa décision de démissionner du C.A., il enverra prochainement cette dernière par écrit. De ce fait, plusieurs dossiers techniques devront être vus avec François Favre. Les membres présents sont sans voix. Luc AVOT informe que la base RADdO (Réseau des Archives Documentaires de l'Oralité) contient à ce jour 2600 documents. Elle continue d'être alimentée grâce au travail de bénédictin de Bernard Marquestaut, Francis Latxague et F.-Paul Decloquement, salué par le président Antoine de La Rochefoucauld. Cette base pourrait servir à la mise sur pieds d'un musée virtuel.

Dossier UNESCO : François De Raditzky, pour des raisons stratégiques, a pris quelque distance avec le Luxembourg suite à l'aide au lancement du dossier UNESCO. Selon Guy Wagner, les échos à ce jour sont positifs. Pas d'autres précisions. Belgique : d'ici 1 à 2 mois, les dossiers néerlandophones et germanophones seront mis en route.

Méthode de trompe : dans le cadre de son master, Nicolas Durand a rédigé une méthode, reconnue et validée par le Ministère de la culture, qui sera publiée aux éditions Billaudot (tirage à 1000 ex. accompagnés d'un DVD). Deux questions : est-ce qu'il serait utile de se référer à cette méthode dans le cadre UNESCO, et est-ce que la FITF est d'accord de faire de la publicité pour la méthode ? Nicolas Durand précise qu'à partir de la signature du contrat avec la maison d'édition, il ne sera plus directement concerné par les aspects financiers de cette publication. Antoine de La Rochefoucauld souhaite que la commission pédagogique prenne connaissance de cette méthode. Réponses : elle fera automatiquement partie des méthodes d'enseignement, au même titre que d'autres (à ce sujet, Yannick Héлары propose que la FITF rédige une note bibliographique sur toutes les méthodes, à publier dans la Revue et / ou sur le site internet). Pour la publicité : du moment où l'éditeur souhaite passer par la FITF pour faire de la publicité (payante), les membres sont unanimement d'avis qu'il n'y a aucune raison de s'y opposer. Nicolas Dromer demande s'il pourrait recevoir la grille des tarifs pour la transmettre à l'éditeur.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 16h 25.

Fin de séance : 16h25

Le secrétaire du jour : Luc Jallon

Echéancier :

Tâche	Responsable	Délai
Transmettre le compte-rendu du CA du 27 mai au secrétariat	XBr	15.08
Réfléchir au positionnement et définition des rôles au sein du bureau et du CA	tous	Proch. CA
Demander des propositions de noms d'examineurs aux DR	FFa	Dès que possible
Retour des propositions de noms d'examineurs au secrétariat	FFa	28.08
Prendre contact avec JPJ au sujet de la vidéo	PBo	22.07

Communiquer la version définitive du déroulement du Brevet à FFa	PBo	22.07
Trouver quelqu'un pour réaliser une courte vidéo de présentation du Brevet	A définir	A définir
Transmettre le programme du concert au secrétariat	NDR	20.07
Demander à la Sté de vénerie s'ils sont OK pour mettre une petite présentation du Festival sur leur site, puis communiquer au secrétariat	VDo	Dès que possible
Mise à jour du site (nouvelle version)	MDe	Décembre 2017
Rédiger une communication au sujet des déductions fiscales	YHé	17.07
Transmettre l'information au sujet des déductions fiscales à la Sté de vénerie	VDo	Dès que possible
Communiquer aux intéressée(s) que nous attendons leur dossier de candidature au CA	FFa	Dès que possible
Recherche de lots pour le Festival : demander aux DR	tous	Dès que possible
Transmettre la grille des tarifs publicitaires de la Revue à NDR	secrétariat	31.07
Réserver un emplacement pour les procédures internes et les règlements sur le site	MDe	Décembre 2017